



Commune de MONTREAL

La présente note de synthèse traitera du compte administratif 2021 et du budget 2022

Le budget 2022 reflète la « bonne santé » financière de la commune ; néanmoins, certains articles d'imputation sont impactés par la guerre en Ukraine, qui entraîne, une inflation sur les matières premières et les énergies.

Préambule : le budget primitif 2022 a été voté le 24 mars 2022, dans le respect des dates fixées par les directives gouvernementales.

Ce budget 2022 marqué par les événements géopolitiques mondiaux, est principalement impacté, pour ce qui est du fonctionnement, d'une hausse des consommations d'énergies.

L'investissement, est caractérisé cette année par l'achèvement du chantier de rénovation de la travée ouest de la Collégiale Saint Vincent, de la continuité des travaux de réhabilitation de l'orgue, et le démarrage des travaux de a RD119.

Eu regard de l'augmentation du coût de la vie, les élus ont manifesté à l'unanimité, leur volonté, de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales.

Compte administratif 2021

Section de Fonctionnement

La section de fonctionnement illustre une gestion constante des recettes et des dépenses.

Pour ces dernières :

- Chapitre 11 – charges à caractère général

Le début de la crise sanitaire afférente à la Covid19, a entraîné l'acquisition de produits virucide et masques en grande quantité, de sorte que, sur ce chapitre, pour l'année 2021, les dépenses « sanitaires » ne sont pas significatives.

Ce chapitre est inchangé dans sa globalité, où seuls les effets de l'inflation ont un impact.

Les dépenses d'alimentation sont intrinsèquement liées par l'élaboration des plats dès le départ dans la cuisine de la commune.

Le coût des assurances est réduit en raison du recours à un courtier en 2021.

Les articles budgétaires fêtes et cérémonies et réception ont vu leurs dépenses diminuer en raison de la crise sanitaire, empêchant les rassemblements et festivités (notamment les vœux du maire)

- Chapitre 12 – dépenses de personnel

Les dépenses de personnels titulaires ont augmenté en raison de l'évolution de carrières, et des indices de rémunérations pour les agents de catégorie C.

Concernant les non titulaires, eu égard les mouvements de masse salariale (un accident de travail, un arrêt maladie, et un agent en arrêt puis à ½ temps thérapeutique), le recours aux agents contractuels était inévitable ; a fortiori avec les dispositions sanitaires en vigueur applicables au sein des services affectés aux enfants.

- Chapitre 014 – atténuation de produits

Aucune remarque

- Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Ce chapitre n'appelle aucune remarque particulière ; il est marqué par la subvention versée à la régie transport en vue du fonctionnement de sa section d'exploitation, et par la diminution du montant global des subventions versé aux associations, intrinsèquement lié à la crise sanitaire. En effet, la plupart des associations ont vu leur activité diminuer voire stopper, n'ont pas souhaité de subvention, ou ont demandé une diminution de subvention de fonctionnement.

- Chapitre 66 – Charges financières

Pas de remarque

- Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Pas de remarque

- Chapitre 042 – opération d'ordre entre section

Amortissement des immobilisations de la M49 non transférées à la CCPLM et des travaux du Très Haut Débit (THD).

Les recettes de la section de fonctionnement présentent quelques particularités pour 2021, afférentes à la crise sanitaire.

- Chapitre 13 – Atténuation de charges

Ce chapitre comprend le remboursement des agents en arrêt maladie ou pour lesquels des aides sont versées (notamment dans le cadre de contrats aidés)

- Chapitre 70 – Produits de service, du domaine et ventes diverses

Chapitre caractérisé par l'encaissement de recettes de la régie diverse, notamment pour la piscine en juillet et août.

Les recettes conséquentes sont dues au remboursement des agents communaux mis à disposition de la communauté de communes Piège Lauragais Malepere (ATSEMS, techniciens de surface à l a médiathèque, école des arts, pour le fauchage réalisé sur la voirie communautaire par les équipes du service technique.

- Chapitre 73 – Impôts et Taxes

Pas de remarque particulière : les montants des impôts et taxes perçus sont constants.

- Chapitre 74 – Dotations, Subventions, Participations

Pas de remarque particulière : les montants des dotations perçues sont constants.

- Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Les produits perçus sont constants ; précision à apporter sur ce chapitre où les revenus des immeubles loués par la commune sont très importants (gendarmerie, logements de la mairie, la Poste)

- Chapitre 77 – Produits exceptionnels

Pas de remarque particulière sur ce chapitre.

- Chapitre 042 – Opérations d'ordre et transfert entre section

Ce chapitre illustre les recettes inhérentes aux travaux en régie (travaux réalisés par les équipes communes après achats de fournitures en dépenses de fonctionnement, les travaux sont affectés à une opération d'investissement qui revient en recette de fonctionnement). Ces travaux sont faits afin de rénover le patrimoine communal.

La Section d'Investissement 2021

Cette dernière est marquée par le lancement de programmes d'investissements de grande envergure.

Cette section n'appelle aucune remarque particulière, puisque les travaux annuels habituels ont pu être réalisés (travaux de rénovation/réhabilitation des bâtiments communaux et de la voirie).

Les travaux de l'orgue de la Collégiale ont continué, malgré un temps d'arrêt en raison des travaux concomitants dans la Collégiale.

La révision du plan local d'urbanisme a suivi son cours : après un 1^{er} refus de la DDTM, un travail a été approfondi avec un paysagiste afin d'améliorer la qualité des OAP proposées. A l'issue de ce travail, la DDTM a donné un avis favorable au projet, permettant ainsi de préparer l'ouverture de l'enquête publique (2022)

Budget primitif communal 2022

Comme mentionné en préambule, les élus ont maintenu leur choix de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales.

Une fois l'affectation du résultat effectuée et votée, le budget a été bâti avec les résultats suivants :

Excédent de fonctionnement : 1 445 417.18€

Déficit d'investissement : - 200 511.96€

Affectation de résultat en investissement : 877 784.31€

Restes à réaliser (investissement) dépenses : 2 039 368.33€

Restes à réaliser (investissement) recettes : 1 362 095.08€

Section de fonctionnement

Présentation des propositions de recettes et de dépenses :

Le budget est équilibré : 3 639 177.18 € en recettes et en dépenses. Il intègre toutes les dépenses obligatoires, connues et prévisibles.

Dépenses de fonctionnement :

Dans un contexte économique difficile en raison de la situation évoquée en préambule, la section de fonctionnement a été établie au plus juste en envisageant des montants de dépenses légèrement surévalués en tenant compte des dépenses de l'année passée et des besoins prioritaires des services.

- Chapitre 11 : Charges à caractère général

Chapitre constitué des dépenses d'alimentation, d'énergies, de fluides, de fournitures diverses, entretien des bâtiments et de la voirie, frais honoraires, assurances, formation, fêtes- cérémonies, réceptions, maintenance.

Pour mémoire BP 2021 : 857 900.00€

BP 2022 : 1 008 200.00€

Soit une augmentation de 1.7%

Ce chapitre a été élaboré en considérant que les postes de dépense afférent à la consommation des énergies, carburants, et au fonctionnement « normal » des services (..) augmenteront considérablement avec la crise.

Stabilisation des postes de dépenses liés à la consommation des fluides et de l'alimentation (menus tendant vers du « fait maison »)

Augmentation :

- Eau et assainissement : +20 000.00€
- Energie électricité (prévision double du Kw/h) : + 82 000.00€
- Chauffage urbain : +5 000.00€
- Carburants : + 15 000.00€
- Autres fournitures non stockées :+ 1500€
- Fourniture de voirie : + 8000.00€
- Vêtement de travail : + 1000.00€
- Fournitures administratives : + 500.00€
- Fournitures scolaires : +1000.00€
- Locations mobilières :+ 10 000.00€
- Travaux voirie (article 615231 récupération FCTVA) : + 15 000€
- Autres biens mobiliers : +2135.00€
- Maintenance : + 6000.00€
- Assurance : -3500.00€
- Documentation générale :+ 1000.00€
- Formations : + 1000.00€
- Catalogues et imprimés : + 1000.00€
- Frais de télé communication : + 1000.00€
- Autres droits : + 65.00€

Diminution :

- Petits équipements : -20 000.00€
- Assurance : - 3500.00€
- Autres biens mobiliers : - 835.00€
- Assurance : - 11 000€ (économie suite à consultation)

- Chapitre 12 – Frais de personnels et frais assimilés

Chapitre constitué des dépenses afférentes au personne titulaire, personnel non titulaire, emploi d'insertion, les charges y afférentes, les cotisations, médecine du travail.

Ce chapitre a été augmenté en raison de l'évolution de carrière des agents, de l'augmentation constante des cotisations, des agents absents qu'il a été indispensable de remplacer.

Pour mémoire BP 2021 : 926 400.00€

BP communal 2022 : 1 101 568.69€

Augmentation de 1.2%

Tableau des effectifs - Commune de MONTREAL

Filière	Grade	Heures hebdomadaire
Administrative	attaché territorial	35
	adjoint administratif principal 1ere classe	35
	adjoint administratif principal 1ere classe	35
	Adjoint adm territorial	35
	adjoint adm territorial	20h
	Adjoint adm territorial	17,5
Technique	Agent de maitrise principal	35
	adjoints technique ppal 1ere classe	32
	Agent de maitrise	35
	Agent de maitrise	35
	adjoint technique ppal 2ème classe	35
	adjoint technique	35
	adjoint technique	35
	adjoint technique	25
	adjoint technique	25
Police municipale	Garde champêtre Chef ppal	35
Médico-social	Agent de maitrise	35
	Agent de maitrise	35
	Agent de maitrise	30
Technique	adjoint technique territorial ppal 2eme classe	35
	adjoint technique territorial ppal 2eme classe	35
	adjoint technique territorial ppal 1ere classe	35
	adjoint technique territorial ppal 2eme classe	30
	adjoint technique	28
	adjoint technique	25
	adjoint technique	20
	adjoint technique	20

Augmentation :

- Personnel titulaire : + 40 353.56€ (avancement de grade, avancement d'échelon, valorisation du point d'indice des agents de catégorie C)
 - Personnel non titulaire : +40 000.00€ (remplacements d'agents en arrêt maladie, accident de travail, et anticipation des malades et cas contact covid19)
 - Rémunération des apprentis : +5000.00€
 - Cotisations URSSAF : + 45 000.00€
 - Cotisations aux caisses de retraite : + 15 015.13€
 - Cotisations ASSEDIC : +100.00€
 - Versement du FNC supplément familial : +1800.00€
 - Médecine du travail : +2 000.00€
- Chapitre 014 : Atténuation de produits

Pas de remarque

- Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Ce chapitre comprend notamment les indemnités des élus, les cotisations y afférentes, les créances admises en non valeur, les contributions aux organismes de regroupement, subventions aux associations (le montant alloué a été augmenté (90 000.00€ en 2021) : les élus veulent soutenir le tissu associatif local contribuant au rayonnement de Montréal).

Pour mémoire BP2021 : 272 408.46€

BP communal 2022 : 283 915.00€

Augmentation :1.04%

- Indemnités des élus : + 1000.00€
- Cotisation de retraite aux élus : + 1700.00€
- Service incendie : +1201.54€
- Versement aux EPL : + 11000.00€
- Versement aux associations : 10 000.00€
- Charges diverses de gestion courante : + 5.00€

Diminution :

- Contribution aux organismes de regroupement: - 500.00€
- Autres contributions obligatoires : -3000.00€

- Chapitre 66 – Charges Financières

Ce chapitre comprend principalement le remboursement des intérêts des emprunts souscrits et les indemnités pour remboursement anticipé d'emprunt

Pour mémoire BP 2021 : 29 462.24€

BP communal 2022 : 59 700.90€

Augmentation des intérêts d'emprunt en raison d'un emprunt de 350 000.00€ souscrit en 2021:+ 3 378.28€

Indemnité pour remboursement anticipée d'emprunts: +26 360.38€ (en raison de la renégociation d'emprunts)

- Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Ce poste de dépenses couvre les intérêts pour retard de paiement des marchés publics, subvention aux personnes de droit privé lors des rénovations de façades, les titres annulés.

Pour mémoire BP 2021 : 21 800.00€

BP communal 2022 : 141 000.00€

Augmentation de 6.4%

Augmentation :

Intérêts moratoires et pénalités sur marchés publics : +24 700.00€ (en raison des révisions des prix sur plusieurs marchés qui ont pris du retard)

Autres charges exceptionnelles : 94 500.00€

- Chapitre 022 : Dépenses imprévues

Constitution d'une « réserve » permettant de faire face à des dépenses imprévues

Pour mémoire BP 2021 : 60 000.00€

BP communal 2022 : 110 000.00€

Augmentation 1.8%

- Chapitre 023 – virement à la section d'investissement :

855 994.35€ : somme virée de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement afin de couvrir les dépenses d'investissement 2022

- Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre section

Amortissement des travaux du THD et l'amortissement des biens de la M49 non transférés à la CCPLM qui sont repris sur le budget communal (budget M49 clôturé) : 3 641.24€

Recettes de fonctionnement :

Tout comme les dépenses, les recettes ont été établies au plus juste. Avec une légère diminution afin d'anticiper d'éventuelles diminution des aides de l'état (non notifiées lors du vote du budget 2022)

- Chapitre 013 - Atténuation de charges

Ce poste illustre le remboursement des agents en arrêt maladie, accident de travail, et agent en contrat PEC.

Pour mémoire BP 2021 : 15 000.00€

BP communal 2022 : 15 000.00€

Pas de remarque particulière pour 2022.

- Chapitre 70 – Produits des services, du domaine, et ventes diverses

Ce chapitre regroupe principalement les recettes afférentes au service de restauration scolaire, à la piscine communale, aux redevances d'occupation du domaine public, remboursement du salaire des chauffeurs par le budget annexe régie des transports, remboursement par la CCPLM des missions de fauchages assurées par la commune, ainsi que le remboursement des agents communaux mis à disposition

Pour mémoire BP 2021: 84 791.57€

BP communal 2022: 62 200.00€

Diminution de 0.73%

Augmentation :

- Coupes de bois (achat d'une parcelle de chêne rouge sur recommandation de l'ONF) : + 918.43€
- Redevances de droits et autres services : + 500.00€
- Autre prestation de service : +400.00€
- Remboursement par d'autres redevables : +250.00€

Diminution :

- Autres redevances et recettes : -1000.00€
- Redevances d'occupation du domaine public : - 3500.00€
- Concession dans les cimetières : -60.00€
- Service de piscine communale : - 3000.000€
- Locations diverses : -100.00€
- Dotation budget annexe : - 10 000.00€
- Dotation au gfp de regroupement : -7000.00€

- Chapitre 73 - Impôts et Taxes

Pour mémoire BP 2021 : 1 245 450.00€

BP communal 2022 : 1 280 450.00€

Augmentation : 1.02%

Rappel : les élus ont fait le choix de ne pas augmenter le taux des taxes directes locales

Augmentation :

- FPIC: + 40 000.00€

Diminution :

- Taxe additionnelle au droit de publicité: - 5 000.00€

- Chapitre 74 – Dotations, Subventions et Participations

Pour mémoire BP 2021 : 703 500.00€

BP communal 2022 : 685 000.00€

Diminution de 0.97%

Augmentation :

- FCTVA : + 500.00€
- Récupération de la TVA sur certaines opérations de fonctionnement : + 2 302.01€
- Dotation du département : + 2000.00€
- Compensation de l'Etat : + 4 656.00€

Diminution :

- Dotation forfaitaire : 5000.00€
- Dotation nationale de péréquation : - 1000.00
- Dotation du département : -2000.00€
- Compensation de l'Etat : - 11 000.00€

- Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Ce chapitre comprend notamment les revenus des immeubles.

Pour mémoire BP 2021 : 100 500.00€

BP communal 2022 : 100 200.00€

Diminution :

- Produits divers de gestion : -300€

- Chapitre 77 – Produits exceptionnels

Ce poste comprend notamment les mandats annulés et les produits exceptionnels

Pour mémoire BP 2021 : 62000.00€

BP communal 2021 : 62 000.00€

Diminution :

- Mandats annulés : - 100.00€
- Produits exceptionnels divers : -61 000.00€ (vente d'un terrain en 2021)

Chapitre 042 – Opération d'ordre et transfert entre section

Ce poste porte sur les recettes inhérentes aux travaux en régie réalisés par les équipes techniques

Pour mémoire BP 2021 : 50 000.00€

BP communal 2022 : 50 000.00€

Section d'investissement

Présentations des propositions de recettes et de dépenses

Conformément au budget voté par les conseillers municipaux le 18 mars 2022, les objectifs restent :

Poursuivre le développement urbain de la commune :

Finaliser la procédure de révision du plan local d'urbanisme, poursuivre l'aménagement des containers.

Achèvement courant 2022 de la traversée du village et des aménagements piétonniers et paysagers.

Démarrer le schéma de lutte contre l'incendie.

Continuer à améliorer les places et voiries communales :

L'opération travaux de voirie est renouvelée afin de permettre la réalisation de travaux nécessaires. Ces travaux ne sont pas des programmes pluriannuels mais des prévisions de travaux afin de parfaire petit à petit toute la voirie communale.

La maîtrise d'œuvre et les études préalables aux travaux de la place de la musique devraient démarrer.

Continuer à réhabiliter les bâtiments communaux :

Les élus souhaitent maintenir et parfaire les bâtiments communaux : les écoles, les salles communales mises à disposition des associations (Mazière, boulodrome, local folklore), réalisation de travaux de réhabilitation à la gendarmerie.

Continuer à renouveler les équipements des services publics :

Le renouvellement de la balayeuse et de la tondeuse permettront d'optimiser le travail des agents ; il en va de même pour la piscine communale et la mairie où des crédits ont également été ouverts, notamment pour d'éventuels travaux rendant le service plus accessible et accueillant et pour l'acquisition de mobilier.

Afin de préserver la sécurité des Montréalais, les élus ont voté l'ouverture de crédits pour permettre le renouvellement de certaines caméras de vidéosurveillance afin d'avoir des angles de vues de 360°, et avec vision nocturne. Dans ce souci de sécurité voire de confort, après diagnostic du SYADEN, la commune continue le renouvellement des éclairages publics défectueux, hors normes ou trop gourmands en énergie.

Pour les programmes pluriannuels :

Les travaux de l'orgue de la Collégiale sont en cours (depuis 2020) et devraient s'achever en 2023.

Une consultation devrait être faite pour la maîtrise d'œuvre du chœur de la collégiale et de ses deux chapelles.

Il convient de rappeler que les restes à réaliser s'élèvent à :

- 1 362 095.98€ en recettes (subventions notifiées mais pas perçues en 2021)
- 2 039 368.33€ en dépenses (contrats, marchés publics signés mais pas payés en totalité en 2021)

Les principales nouvelles dépenses pour la section d'investissement 2022 :

- Maîtrise d'œuvre et travaux du chœur de la Collégiale et de ses deux chapelles : 535 000.00€
- Maîtrise d'œuvre et travaux en vue de réaliser l'aménagement de la Place de la Musique : 200 000.00€
- Eclairage public : 32 077.30€
- Maîtrise d'œuvre de la coulée verte : + 33 200.00€
- Travaux de voirie : + 40 000.00€
- Travaux maison du tourisme : + 20 000.00€
- Travaux bâtiment de la poste : + 20 000.00€

Les principales recettes pour la section d'investissement 2022 :

- La récupération de la TVA sur les investissements de 2021 : 25 982.00€
- Les amortissements des travaux de la M49 et du THD : 3 641.24€
- L'affectation du résultat : 877 784.31€
- Transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement: 855 994.35€
- Subventions de l'orgue : 333 000.00€
- Subventions de l'aménagement de la traversée du village : 252 000.00€
- Subvention 30 000.00€ et emprunt pour les travaux de la place de la musique 170 000.00€
- Subvention éclairage public : 10 000.00€
- Aménagement containers : 10 000.00€ d'emprunt